

# La rémunération en optique

Édition  
Août 2022

LES RÉSULTATS DU SONDAGE



**IseeOp**  
L'EXPÉRIENCE HUMAINE



## Sommaire

<b>Qui a répondu ?</b>	<b>3</b>
<b>La rémunération en optique</b>	<b>4</b>
<b>L'égalité homme-femme ?</b>	<b>5</b>
<b>Zoom sur les opticiens collaborateurs</b>	<b>7</b>
<b>Zoom sur les responsables de magasin</b>	<b>9</b>
<b>Zoom sur les gérants de magasins</b>	<b>10</b>
<b>Zoom sur les monteurs-vendeurs</b>	<b>11</b>
<b>Zoom sur les optométristes</b>	<b>12</b>
<b>Zoom sur les responsables adjoints</b>	<b>13</b>
<b>Zoom sur les opticiens en mobilité</b>	<b>14</b>
<b>Quelle région choisir ?</b>	<b>15</b>
<b>Conclusion</b>	<b>16</b>

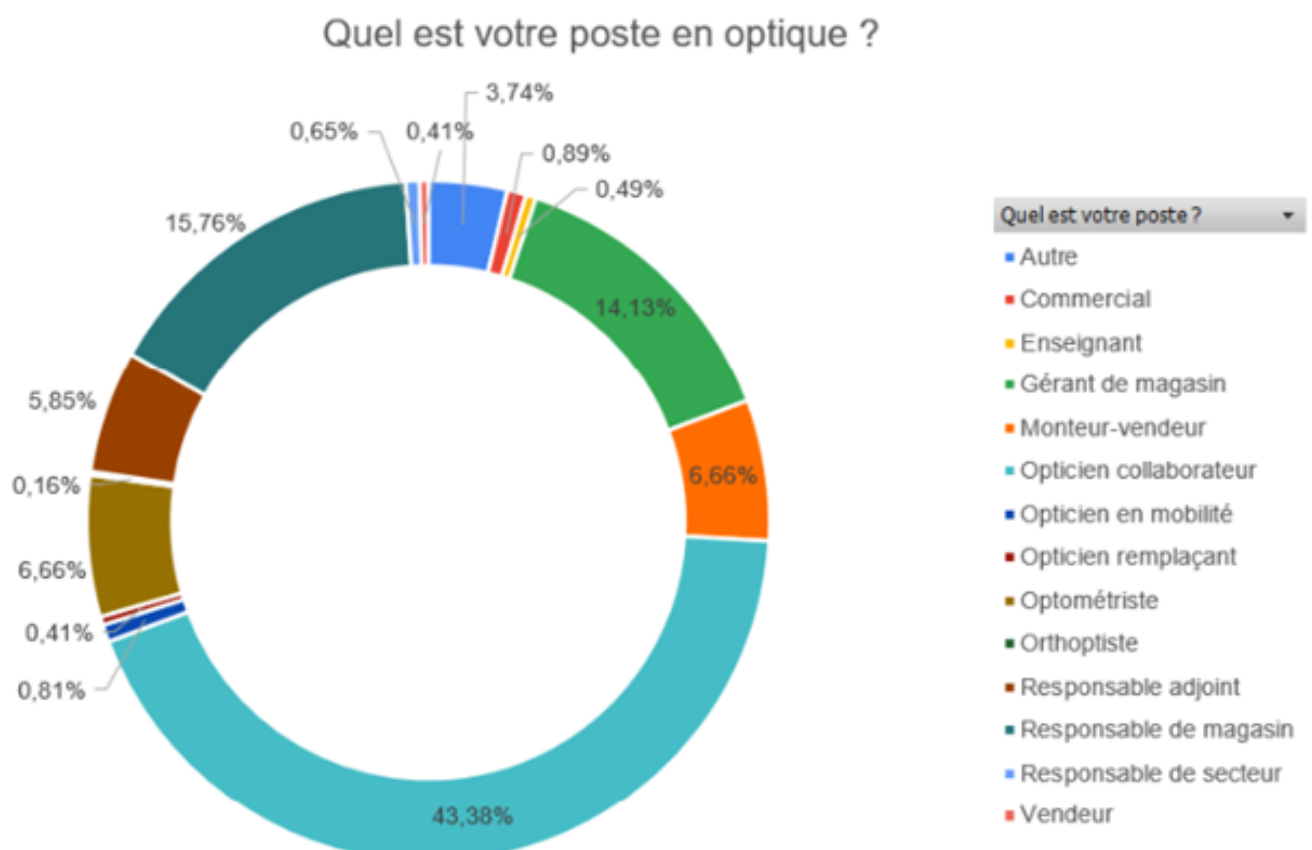
# Qui a répondu ?

Suite à notre sondage IseeOp sur la rémunération au sein du monde de l'optique, nous avons obtenu un total de 1231 réponses.

65% de femmes et 35% d'hommes ont participé, ce qui représente bien la répartition en optique avec une majorité de femmes qui vient doucement remplacer la majorité d'hommes que l'on comptait il y a de cela une dizaine d'années.

La répartition en fonction de l'âge montre un corps de métier assez jeune avec  $\frac{3}{4}$  des répondants entre 25 et 50 ans.

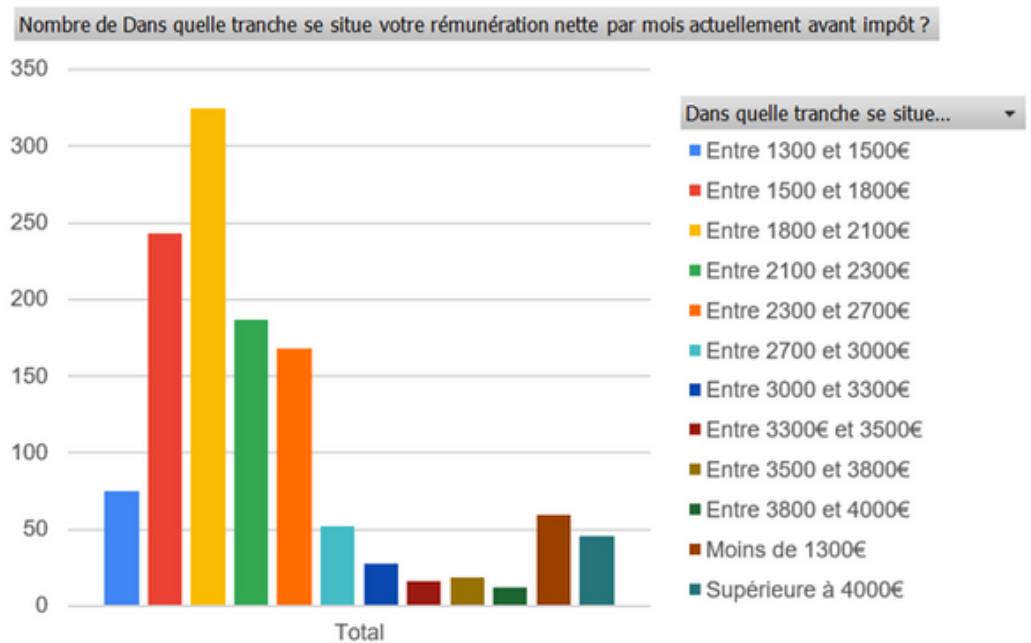
Le graphique ci-dessous montre la répartition des postes occupés par les personnes ayant répondu au sondage. On retrouve donc une grande majorité d'opticiens collaborateurs en tête avec 43,4% des réponses. Le deuxième métier qui revient le plus est celui de responsable de magasin avec 15,8%, suivi de près par les gérants de magasin à 14,1%.



# La rémunération en optique

La question du salaire est généralement tabou en France. Nous avons recueilli anonymement, grâce à cette enquête, les montants gagnés par les 1231 répondants. La moyenne de rémunération nette par mois avant impôts est de **2144€**.

La majorité se situe dans la tranche entre 1800 et 2100€ net avant impôts avec 26,4% des réponses, suivie par la tranche entre 1500 et 1800€ avec 19,7% des réponses



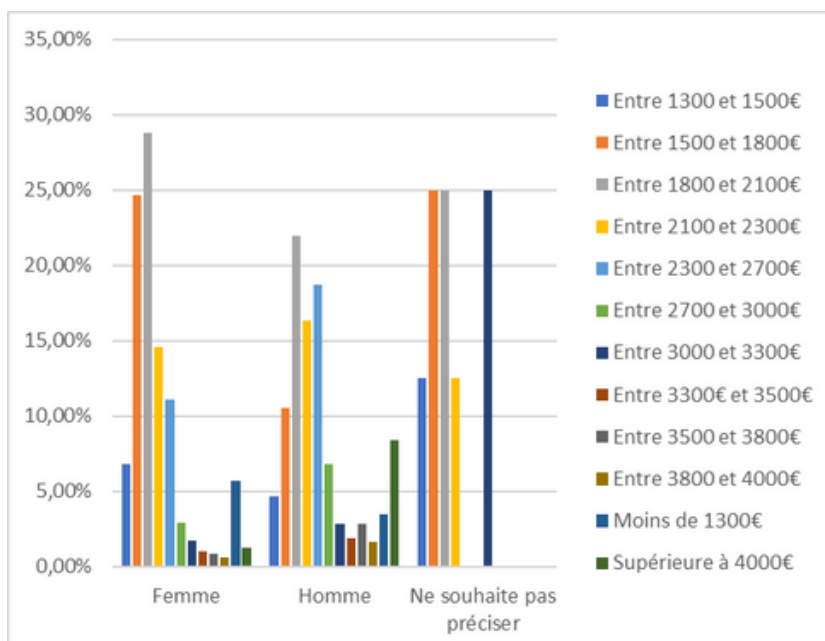
Cependant, plusieurs facteurs entrent en compte pour analyser les différences de salaires (sexe, âge, niveau d'études, profession...). Le but de ce dossier sera de montrer les relations entre ces facteurs et la rémunération touchée.

# L'égalité homme-femme

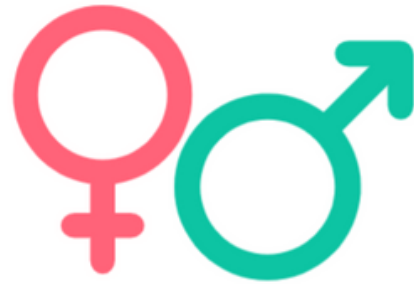


Dans la période actuelle forte en progrès, chaque profession est responsable pour faire avancer les choses et mettre en avant l'égalité des sexes.

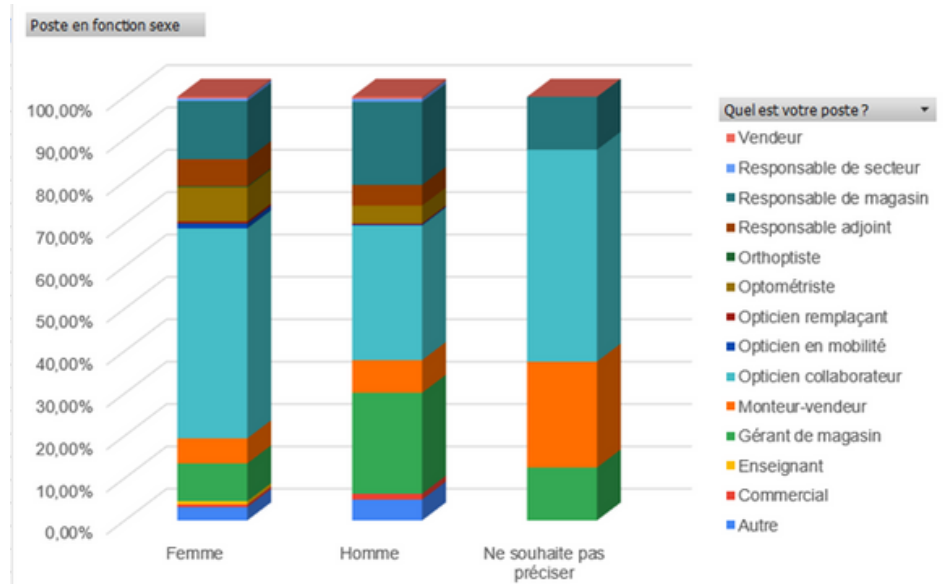
Après étude de la rémunération en fonction du sexe, les résultats montrent une disparité de rémunération entre les hommes et les femmes. La moyenne pour les femmes est de **2014€** net par mois avant impôts, celle des hommes est de **2387€**.



En effet, 66% des femmes gagnent moins de 2100€, contre 41% des hommes. De même, 78% des rémunérations supérieures à 4000€ sont des hommes. 75% des rémunérations de moins de 1300€ sont des femmes.



Lorsque l'on regarde la répartition des métiers en fonction des sexes (voir graphique ci-contre), on remarque que 50% des femmes qui ont répondu sont opticiennes collaboratrices, contrairement à seulement 32% des hommes. Cela peut expliquer les différences de rémunérations avec les hommes qui occupent des postes à plus grandes rémunérations. 24% des hommes sont gérants de magasin contre seulement 9% des femmes.



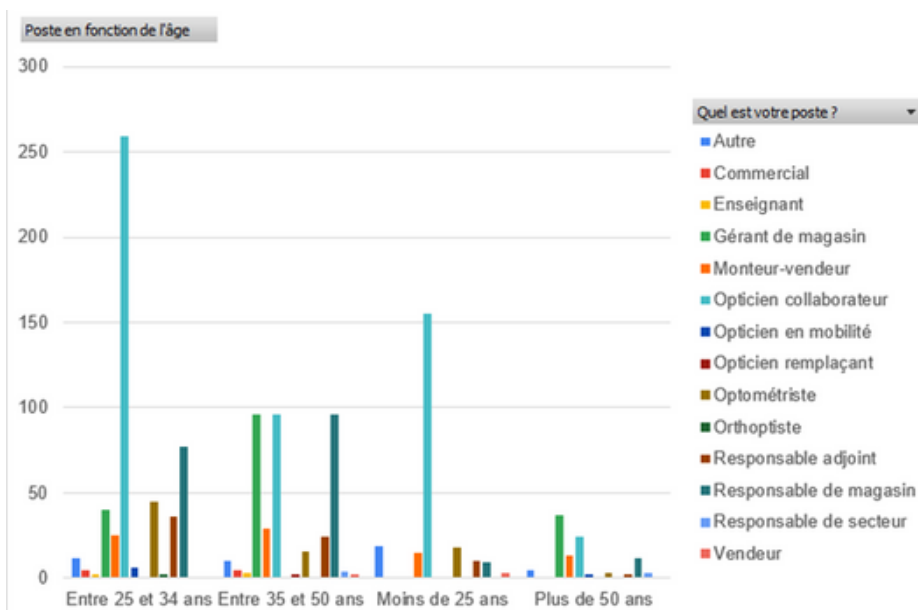
Néanmoins, si l'on compare les diplômes obtenus, 69% de ceux qui ont une licence et 70% de ceux qui ont un master sont des femmes. Elles ont donc plus de qualifications mais occupent des postes à moindre responsabilité en moyenne sur l'échantillon utilisé pour l'enquête.

Un autre indicateur pouvant expliquer cette différence est le fait que les hommes du sondage sont à 48% en base 39h contrairement à seulement 43% des femmes, dont la majorité est en base 35h.

L'égalité n'est donc pas encore parfaite que ce soit dans le monde de l'optique ou ailleurs et les mesures prises peuvent encore être améliorées et venir compléter la loi du 4 août 2014. Que cela passe par le principe « à travail égal, salaire égal », les politiques de transparence ou l'augmentation des inspections du travail, beaucoup de points peuvent permettre de passer progressivement à de meilleures conditions de travail pour tous.

# Zoom sur les opticiens collaborateurs

74% des opticiens collaborateurs ayant répondu sont des femmes, contre 26% d'hommes.



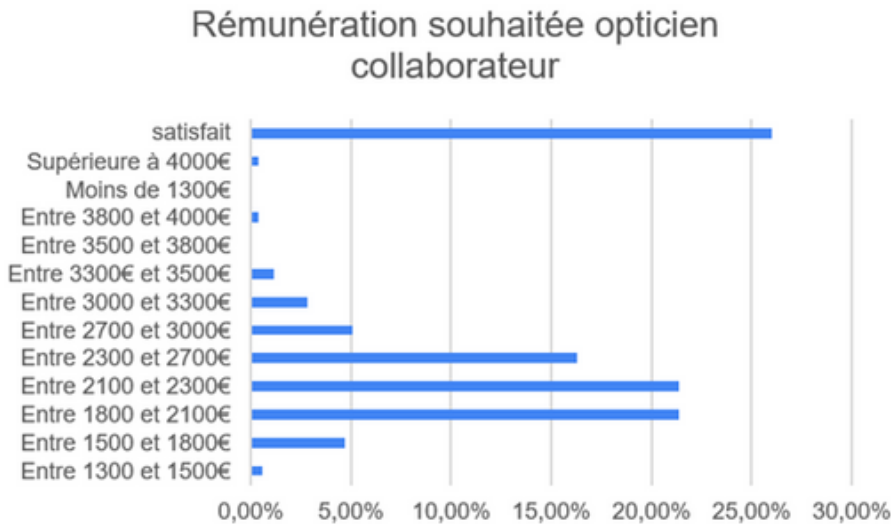
Comme observable sur le graphique ci-contre, les opticiens collaborateurs ont été les plus représentés peu importe l'âge, sauf pour les plus de 50 ans où les gérants de magasins arrivent en première position.

Sur les 534 opticiens collaborateurs, 55% d'entre eux possèdent le BTS OL comme diplôme le plus élevé, 29% ont une licence supplémentaire, 5% un CQP et 3,75% un Master.

70% des opticiens collaborateurs répondants sont dans le milieu de l'optique depuis dix ans ou moins. Cela reflète bien le nombre important d'opticiens de moins de 34 ans sur le graphique au-dessus. C'est une profession assez jeune qui offre de nombreuses possibilités d'évolution au fil de sa carrière.

Niveau rémunération, la moyenne pour les opticiens collaborateurs est de **1895€** nette par mois avant impôts. 62,7% d'entre eux sont situés entre 1500 et 2100€. La fourchette la plus basse de moins de 1300€ regroupe 5% des opticiens collaborateurs qui ont répondu.

La rémunération est jugée conforme aux attentes par 26% des opticiens, soit un peu plus d'1/4 d'entre eux. D'un autre côté, 62% pensent que la rémunération est trop faible. Les 12% restant trouvent la rémunération juste par rapport à leur niveau d'étude mais souhaiteraient obtenir plus.



Le graphique à gauche montre les rémunérations nettes par mois avant impôts souhaitées par les opticiens collaborateur

Si l'on regroupe les 3 plus grosses catégories, on retrouve 60% d'entre eux qui aimeraient une rémunération entre 1800 et 2700€.



Contrairement à certains préjugés dans le milieu, les opticiens collaborateurs savent rester raisonnables et ne demandent pas des rémunérations exorbitantes !

Parmi les avantages retrouvés, 13,5% peuvent toucher des primes, 8% ont des réductions en magasin, 6,5% des tickets restaurants.



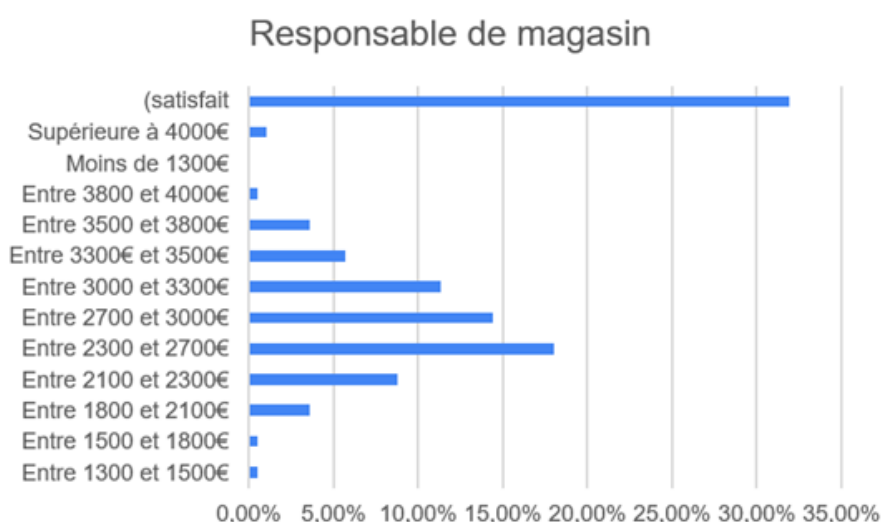
# Zoom sur les responsables de magasin

56% des responsables de magasin ayant répondu sont des hommes et 44% des femmes. La moitié d'entre eux est âgé de 35 à 50 ans et sur un plan plus large, 90% se situent entre 25 et 50 ans. Nous sommes donc encore sur une profession assez jeune.

Pour le diplôme obtenu, 58% possèdent le BTS OL, 19% ont une licence en plus et 6% un Master. Les études restent très similaires que pour les opticiens collaborateurs mais l'expérience est plus importante en moyenne pour accéder au poste de responsable. 27% d'entre eux ont une expérience supérieure à 20 ans et 41% entre 11 et 20 ans.

La rémunération moyenne nette par mois avant impôts, pour les responsables de magasin ayant répondu, est de **2395€** (500€ de plus que pour les opticiens collaborateurs). 53% sont compris entre 2100 et 2700€. Aucun n'a mentionné de rémunération inférieure à 1300€.

Comme pour les opticiens collaborateurs, 63% ne sont pas satisfaits de leur rémunération. Le taux de satisfaction est pourtant supérieur avec 30% qui jugent leurs salaires conformes à leurs attentes.



Les rémunérations souhaitées par les responsables de magasin se regroupent autour de 3000€ avec 44% entre 2300 et 3300€.

Les montants voulus sont donc plus élevés que pour les opticiens collaborateurs, l'expérience étant plus importante.

Les avantages les plus retrouvés sont les primes, l'intéressement, les chèques loisirs et les réductions en magasin.

# Zoom sur les gérants de magasins

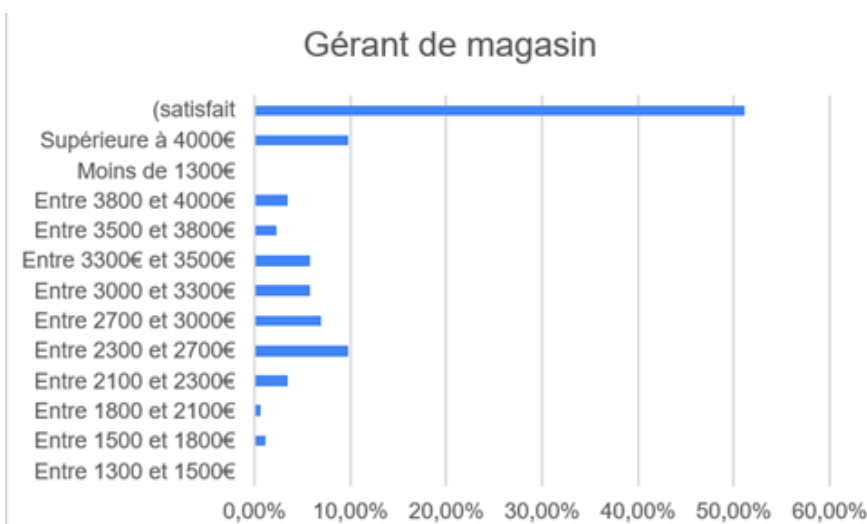
Parmi les répondants, 59% des gérants de magasin sont des hommes et 41% des femmes.

L'âge augmente par rapport aux opticiens collaborateurs et responsables de magasin avec 22% qui ont plus de 50 ans. Plus de la moitié se situe entre 35 et 50 ans.

66% d'entre eux possèdent le BTS OL, 17% une licence supplémentaire et 6% un Master. Encore une fois les études sont vraisemblablement les mêmes que pour les deux métiers précédents mais les années d'expérience sont plus nombreuses. Près de la moitié d'entre eux possède plus de 20 ans d'expérience.

La rémunération moyenne nette par mois avant impôts, pour les gérants de magasins ayant répondu, est de **2723€** (soit environ 330€ de plus que les responsables de magasin). 19% ont une rémunération supérieure à 4000€.

Le taux de gérants non satisfaits descend à 47% pour 53% de satisfaits. Finalement les résultats sont logiques, plus la rémunération augmente plus le taux de satisfaction est élevé.



Les rémunérations souhaitées varient, cependant 10% estiment que leur travail mériterait un salaire supérieur à 4000€. 28% aimeraient entre 2300 et 3500€.

Les principaux avantages retrouvés sont le téléphone et ordinateur professionnels, l'intéressement, les primes et les réductions en magasin.

# Zoom sur les monteurs vendeurs

58% des monteurs-vendeurs ayant participé à l'enquête sont des femmes, 42% sont des hommes.

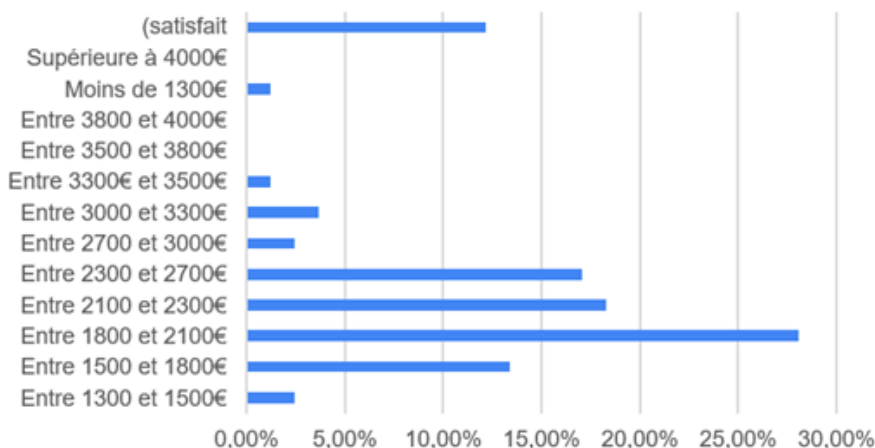
66% d'entre eux ont entre 25 et 50 ans.

37% possèdent le baccalauréat comme plus haut diplôme, 33% un BEP, 7% le BTS OL, 3,5% une licence et 3,5% un Master. Le niveau d'étude est globalement inférieur que pour le poste d'opticien collaborateur. Quant à l'expérience, la répartition est plutôt homogène avec entre 20 à 30% dans chaque tranche d'âge proposée.

La rémunération moyenne nette par mois avant impôts, pour les monteurs-vendeurs ayant répondu, est de **1763€** (soit 132€ de moins que pour les opticiens collaborateurs). 65% gagnent moins de 2100€.

Seulement 12% des monteurs-vendeurs sont satisfaits de leur rémunération actuellement. 60% estiment que cela n'est pas conforme à leurs attentes et 21% pensent que cela reflète leur niveau d'études mais aimeraient plus.

Rémunération souhaitée monteur-vendeur



Pour les rémunérations souhaitées, les demandes restent dans la fourchette basse avec 60% entre 1500 et 2300€.

Les principaux avantages reportés sont les chèques loisirs, l'intéressement, les primes et les réductions en magasin. Une grande partie des monteurs-vendeurs a toutefois indiqué ne pas avoir d'avantage spécifique.

# Zoom sur les optométristes

78% des optométristes ayant répondu sont des femmes, 22% des hommes.

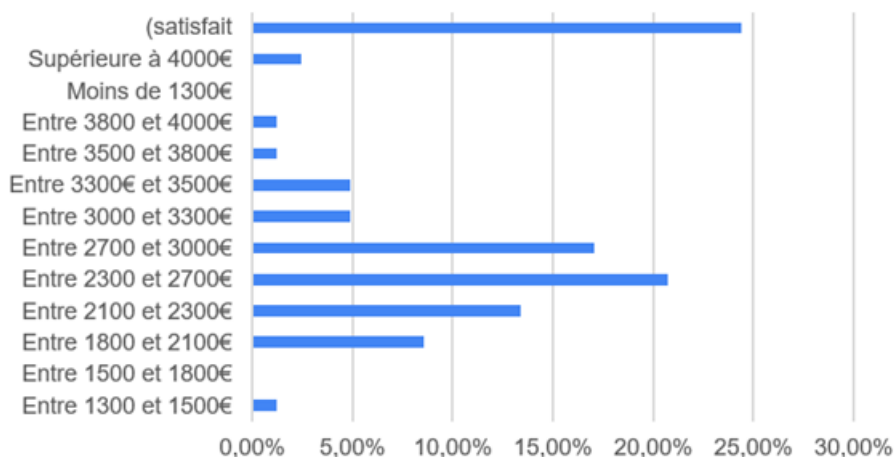
La profession est très jeune avec 77% d'entre eux qui ont moins de 34 ans. Le nombre d'années d'expérience concorde, puisque 69% ont moins de 10 ans d'expérience.

51% possèdent une licence comme plus haut diplôme et 43% ont un Master. Les études sont donc plus importantes que pour les postes précédemment vus.

La rémunération moyenne nette par mois avant impôts, pour les optométristes ayant répondu, est de **2265€** (soit environ 370€ de plus que les opticiens collaborateurs, et 130€ de moins que pour les responsables de magasin).

63% ne sont pas satisfaits, 10% estiment que la rémunération correspond au niveau d'études et les 29% restant se considèrent satisfaits.

Rémunération souhaitée optométriste



51% des rémunérations souhaitées sont comprises entre 2100 et 3000€.

Parmi les avantages mentionnés on retrouve le 13ème mois, les chèques loisirs, le CSE, l'intéressement et les primes.

# Zoom sur les responsables adjoints

71% des responsables adjoints ayant répondu au sondage sont des femmes et 29% des hommes.

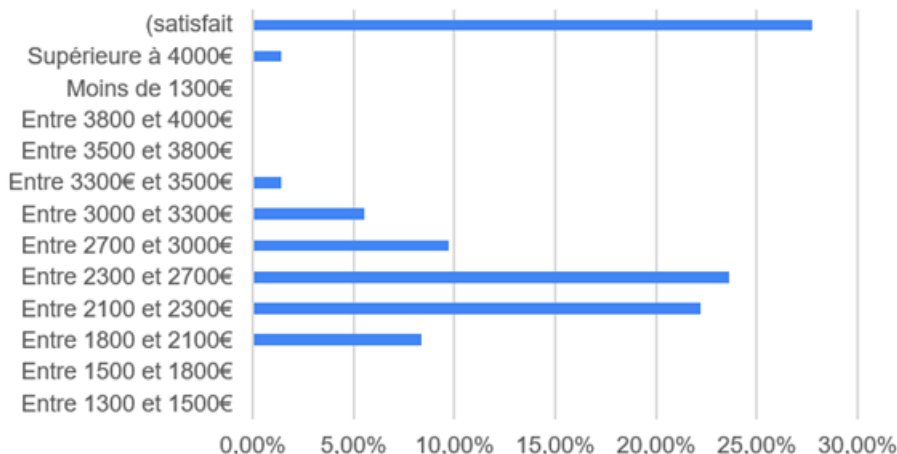
83% d'entre eux ont entre 25 et 50 ans. Seulement 3% ont plus de 50 ans, indiquant encore une fois la jeunesse de l'optique.

47% sont en possession du BTS OL, 26% d'une licence, 6% d'un Master, 6% d'un CQP et 3% d'un DUT.

La rémunération moyenne nette par mois avant impôts, pour les responsables adjoints ayant répondu, est de **2153€** (soit environ 240€ de moins que les responsables de magasin).

59,5% ne sont pas satisfaits de leur rémunération, 12,5% pensent que cela correspond à leur niveau d'études et les 28% restant s'estiment satisfaits.

Rémunération souhaité responsable adjoint



La rémunération souhaitée gravite autour des 2500€ avec 55,6% estimant juste un salaire net avant impôt entre 2100 et 3000€ par mois.

Les principaux avantages observés sont l'intéressement, la participation, les primes, le CSE et les tickets restaurants.

# Zoom sur les opticiens en mobilité

90% des opticiens en mobilité qui ont participé au sondage sont des femmes, et 10% des hommes.

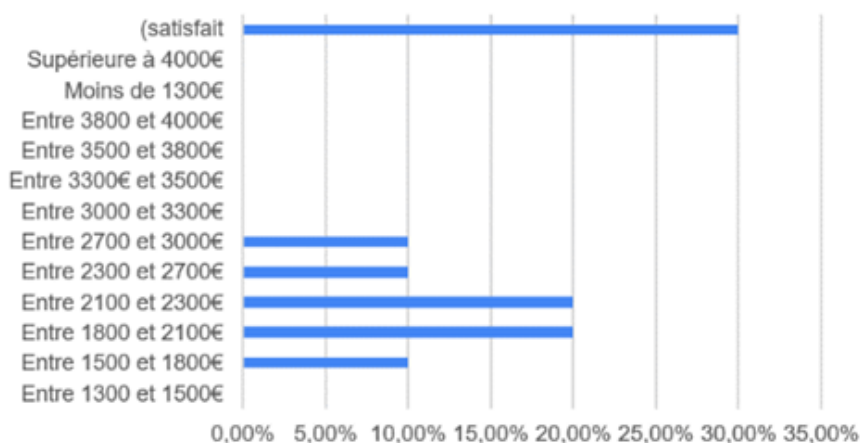
La répartition des âges montre que 60% se situent entre 25 et 34 ans. Les années d'expérience varient quant à elles avec une répartition homogène sur les différentes classes d'âges proposées.

40% possèdent le BTS OL, 40% ont une licence, 10% un DUT.

La rémunération moyenne nette par mois avant impôts, pour les opticiens en mobilité ayant répondu, est de **1875€** (soit une rémunération équivalente aux opticiens collaborateurs).

60% ne sont pas satisfaits du montant gagné, 10% l'acceptent du fait de leur niveau d'étude et les 30% restant s'estiment satisfaits.

Rémunération souhaitée opticien en mobilité



La rémunération nette avant impôts souhaitée gravite autour des 2200€ par mois et ne dépasse pas les 3000€.

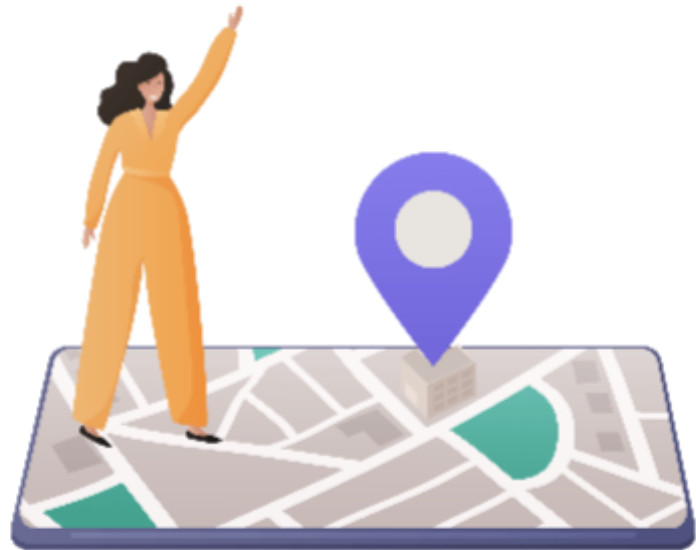
Les principaux avantages observés sont la voiture de fonction, l'intéressement, le 13ème mois, les primes et le téléphone professionnel.

# Quelle région choisir ?

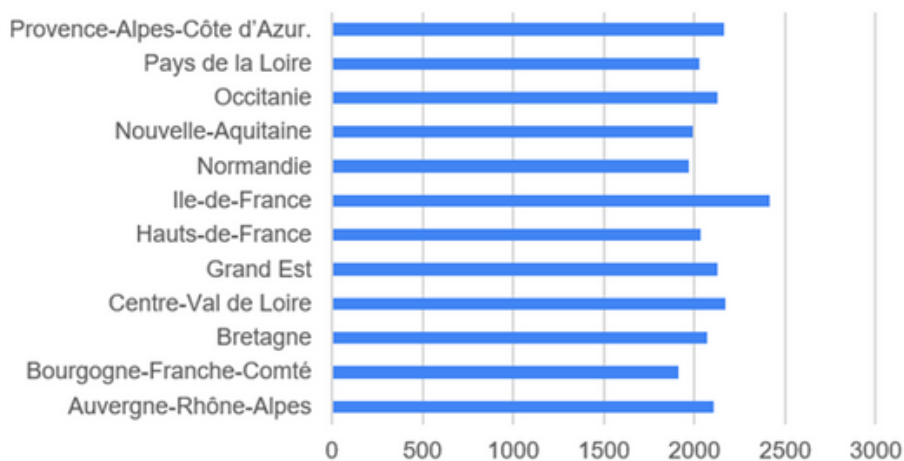
Sur l'ensemble des régions françaises, l'Ile-de-France arrive en tête du taux d'emploi avec 17,14% des répondants y travaillant.

L'Auvergne-Rhône-Alpes se place en deuxième position avec 13,40% des personnes. Ce classement ne surprend pas lorsque que l'on sait que ce sont les deux régions les plus peuplées de France.

Niveau rémunération, l'Ile-de-France cumule également les plus grosses rémunérations en regroupant 26% des plus de 4000€ par mois (net avant impôts) et seulement 3% des moins de 1300€.



Moyenne rémunération par région



Le graphique ci-contre montre l'homogénéité des rémunérations en fonction des régions.

La Bourgogne-Franche-Comté possède la moyenne la plus basse de 1914€.

L'Ile-de-France possède la moyenne la plus haute de 2418€.

Finalement, on ne retrouve pas de grands écarts de rémunérations. La majorité des répondants, peu importe la région, se retrouvent entre 1500€ et 2700€.

## Conclusion

Sur les 1231 répondants, avec une grande majorité de femmes, près de la moitié était des opticiens collaborateurs. L'écart de salaire homme-femme est pourtant présent aussi en optique avec une moyenne à 2014€ net par mois avant impôts pour les femmes comparé à 2387€ pour les hommes.

Le taux de personnes non-satisfaites de leur rémunération gravite aux alentours des 60%, peu importe la profession. Pourtant les salaires demandés ne s'éloignent finalement pas de beaucoup des salaires actuels. Les professionnels du monde de l'optique ne sont pas si gourmands que ça, même si c'est humain de vouloir toujours plus que ce que l'on a !



Toutefois, comme on pouvait le prévoir, le nombre d'années d'expérience et d'études détermine le salaire. La profession ayant accès aux meilleures rémunérations est celle de gérant de magasins, dont la majeure partie est en possession du BTS OL avec une vingtaine d'années d'expérience.

Dans les avantages professionnels en optique, on retrouve beaucoup de primes et de réductions en magasin, cependant 8,3% des répondants ne possèdent aucun avantage particulier.

Quant aux régions, la répartition des rémunération est plutôt homogène avec une légère hausse pour l'Île-de-France qui emploie aussi le plus gros pourcentage des répondants.



Avec la crise Covid, les difficultés de recrutement dans le secteur de l'optique se sont accrues et les fuites des talents vers de nouveaux secteurs ont été nombreuses lorsqu'une partie des magasins ont été obligés de fermer leurs portes.

Une diminution de l'obtention du BTS OL voit également le jour avec une chute des nouveaux diplômés. Les étudiants poursuivent quasiment systématiquement leurs études post-bts rentrant plus tardivement sur le marché du travail (en temps plein).

De plus, de nouvelles passerelles existent hors magasin (cabinet d'ophtalmologie – domaine industriel – siège social – fabrication etc) et de nouvelles façons d'exercer le métier d'opticien (en mobilité par exemple). A cela s'ajoute parfois l'incompréhension intergénérationnelle entre les exigences des employeurs et celles des employés face à un métier en évolution constante. A ce jour, le métier d'opticien peine à susciter les vocations notamment à cause des campagnes médiatiques de communication grand public régulièrement négatives.

Suivez-nous sur les réseaux :



@iseeop\_int



@IseeOp



@iseeop



IseeOp

A noter que cette étude a été réalisée sur un très faible échantillon par rapport au nombre d'employés du monde de l'optique en France. Les résultats sont donc à prendre en compte avec un certain recul, même si les grandes tendances sont représentées.

Un grand **MERCI** à toutes les personnes qui ont pris de leur temps pour participer à cette enquête IseeOp !